

Villeurbanne

« 56 des 100 occupants du CCVA seront relogés à Villeurbanne »

Les occupants du CCVA ont été informés ce mardi matin des solutions qui leur sont apportées par l'État et la Ville de Villeurbanne. Son maire (PS) Cédric Van Styvendael assure œuvrer « pour que personne ne soit mis à la rue ce vendredi ».

Ils ont investi le Centre culturel et de la vie associative (CCVA) de Villeurbanne le 8 novembre 2023. Une centaine de personnes, principalement des femmes avec enfants et quelques hommes, occupent depuis ce bâtiment municipal. À partir de ce vendredi 19 janvier, ils peuvent à tout moment être expulsés. Le maire PS, Cédric Van Styvendael, fait le point.

Cédric Van Styvendael, pourquoi les occupants du CCVA peuvent-ils être expulsés à partir de ce vendredi ?

« On ne parle que de l'expulsion de ce vendredi 19 janvier, mais cette décision demandée au tribunal est une simple mesure de sécurité. Car les conditions de vie des personnes dans le CCVA ne sont pas correctes, le bâtiment n'est pas fait pour



Pour Cédric Van Styvendael, « la Ville de Villeurbanne prend déjà plus que sa part sur cette question-là, il faut une plus juste répartition de l'accueil de ces personnes en migration. » Photo Joël Philippon

cela. L'absence de douches les oblige à sortir mais elles ont peur de ne pas pouvoir rentrer, bref cela génère des situations de tensions anormales. De plus, le CCVA sert à la vie associative et, depuis novembre, les associations ont fait beaucoup d'efforts,

annulant leur programmation. Il est temps que ce lieu retrouve sa vocation. D'où ma demande auprès du tribunal administratif. Mais si j'avais voulu l'intervention de la police, j'aurais pu le faire dès le 1er jour dans les délais de flagrance. »

Depuis deux mois, vous dites travailler pour des solutions. Quelles sont-elles ?

« Ce matin, toutes les personnes ont été informées des propositions suivantes. Sur les 100 personnes présentes, la Ville propose une solution à 56 d'entre elles à Villeurbanne dans un ancien Ehpad qui était encore en fonctionnement il y a 18 mois (N.D.L.R. : un espace privé à Cusset qui était géré par une congrégation religieuse). Le financement est assuré par l'État et une association prend en charge le bâtiment. Son ouverture sera effective ce mercredi. Par ailleurs, 11 personnes ont été orientées par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) dans le cadre de la demande d'asile. Reste 40 personnes à qui l'État a proposé six nuits d'hébergement à l'hôtel. »

Ces propositions satisfont-elles les occupants ?

« Les associations et le collectif Solidarité entre femmes ne sont pas satisfaits de la durée des nuits d'hôtel proposée par l'État. Je leur ai donc soumis la possibilité de six nuits supplémentaires prises en charge par

la Ville si c'est nécessaire pour trouver une solution un peu plus pérenne. Car cela fait partie de notre politique d'hospitalité que de se sentir responsable du parcours de ces personnes. Donc j'espère que tout le monde acceptera pour éviter une expulsion vendredi. »

La ville peut-elle proposer des logements intercalaires ?

« Il y a cette solution de 56 places dans cet ancien Ehpad. Pour les autres 40 personnes, c'est à l'État de faire le nécessaire. Si la compétence sur l'hébergement d'urgence devient celle des Villes, il nous faut les budgets qui vont avec. Pour l'instant ce n'est pas le cas. Pourtant, nous avons déjà ouvert plus de 100 places l'an dernier sur l'ancien site Bobst pour des mineurs non accompagné et Habitat & Humaine. Donc Villeurbanne prend déjà plus que sa part sur cette question-là, il faut une plus juste répartition de l'accueil de ces personnes en migration. D'autant que le CCVA n'est pas la seule situation sur laquelle nous devons formuler des propositions sur la commune. »

● **Propos recueillis par Florence Villard**

Villeurbanne • L'accueil mère-enfant l'Auvent s'installe à l'Autre Soie



L'Auvent a quitté Perrache pour le site de l'Autre Soie, à Villeurbanne. Photo Chazelle

Les 29 enfants et mamans hébergés à l'accueil mère-enfant « L'Auvent » viennent d'investir leur nouveau lieu de vie. Historiquement installé dans le quartier de Perrache à Lyon depuis 50 ans, sur un site vieillissant et de moins en moins adapté, le dispositif a déménagé à Villeurbanne dans le bâtiment patrimonial de l'Autre Soie. L'Auvent est un centre maternel géré par l'association Alynéa. Dans le cadre de la prévention de l'Enfance, il accueille femmes enceintes ou mères avec au moins un enfant de moins de 3 ans. L'objectif étant de les accompagner pour qu'elles retrouvent leur place dans la société.

L'Autre Soie, tiers-lieu solidaire unique en son genre situé dans le quartier de la Soie, tout proche de la station de métro sera un tremplin idéal pour ces familles.

Villeurbanne

En liquidation judiciaire, la fromagerie Verlainne ne rouvrira pas

Le Tribunal de commerce de Lyon a ouvert une procédure de liquidation judiciaire début janvier pour la fromagerie Verlainne. Le commerce n'a pas rouvert ses portes après les congés d'été.

Benoit Charron avait ouvert la fromagerie Verlainne, à deux pas de l'Hôtel de Ville de Villeurbanne au cœur des Gratte-Ciel, en 2010. Le commerce avait sa fidèle clientèle et son gérant avait notamment des fonctions régionales dans l'association des métiers de bouche qui l'avait amené à prendre part à l'organisation du concours national des fromagers au Sirha 2017.

Trop impacté par les travaux du T6

Le commerçant avait baissé le rideau pour ses habitués congés d'été, en août 2023, après une année difficile. En cause : les travaux de prolongement du tram T6 qui reliera les Hôpitaux Est à la Doua en passant par la rue Verlainne. Débutés en décembre 2022, ils doivent encore durer deux ans, le lancement de la ligne



La fromagerie Verlainne a été placée en liquidation judiciaire début janvier. Le commerçant n'a pas rouvert après ses congés d'été. Photo Claudine Spies

étant prévu pour 2026. Circulation et stationnements interdits (hormis pour le passage des livreurs et des riverains) semblent avoir eu raison de son chiffre d'affaires...

La fromagerie devait rouvrir

ses portes début septembre 2023. « Benoit Charron était passé afficher un mot sur sa vitrine pour annoncer la prolongation de la fermeture jusqu'au 12 septembre à cause des travaux du tram », expli-

que Maud Colomer, sa voisine du Biocal, par ailleurs déléguée générale de Destination Gratte-Ciel. « Cela l'affectait particulièrement. Et je ne l'ai pas revu depuis. Ses clients viennent me demander parfois quand il reviendra. Désormais, ils savent que ce ne sera pas le cas... »

Malgré le soutien de la Ville qui dit « porter une attention toute particulière aux commerçants de cette rue » et du maire « qui leur a rendu visite en mai dernier », Maud Colomer est elle aussi touchée par les travaux : « Depuis la rentrée de septembre, j'oscille entre -15 % et -30 % de mon chiffre d'affaires. Mais à la différence de Benoit, je n'ai pas de denrées périssables et ma clientèle se déplace beaucoup à vélo ou à pied. L'impact est moins fort que pour mon voisin. »

Le 9 janvier, le tribunal de commerce de Lyon a tranché, ouvrant une procédure de liquidation judiciaire de cette petite entreprise, indiquant qu'elle était en cessation de paiements depuis août 2023. La date des congés de Benoit Charron...

● **Florence Villard**